

# BULLETIN D'INSCRIPTION

# GRAND PRIX DE SAINT CAST

**Le Télégramme**

RESERVE A L'ORGANISATION	
Jauge	<input type="checkbox"/>
Assurance	<input type="checkbox"/>
Publicité	<input type="checkbox"/>
Caution	<input type="checkbox"/>
Acte franc.	<input type="checkbox"/>
Nb lic val	<input type="checkbox"/>
<b>N°</b>	

## BATEAU

Nom du bateau Sponsor \_\_\_\_\_  
Baptême \_\_\_\_\_  
Numéro de voile \_\_\_\_\_  
Jauge HN  TCC 2010 \_\_\_\_\_ VHF obligatoire : Fixe  Portable   
Monotype   
Type de bateau \_\_\_\_\_ Catégorie de navigation \_\_\_\_\_ Longueur hors tout \_\_\_\_\_  
En êtes-vous propriétaire Oui  Non  Si non, nom du loueur \_\_\_\_\_  
Lieu de la location \_\_\_\_\_  
**Important**, dernière épreuve courue par le skipper\* \_\_\_\_\_  
Date et lieu \_\_\_\_\_ Type de bateau \_\_\_\_\_

\* Pour les bateaux de moins de 7m, une attestation de participation à des évènements d'hiver devra obligatoirement être fournie pour que l'inscription soit acceptée.

## SKIPPER

Nom du skipper \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Numéro de licence\*\* \_\_\_\_\_ Club \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse du skipper \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
Téléphone fixe \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_

\*\* Pour qu'une inscription soit enregistrée, la licence FFV 2010 du skipper (de nationalité française) devra obligatoirement avoir été renouvelée.

### Dossier d'inscription à compléter et à retourner au CNSC avec les documents cités dans les points 6 et 7 de l'Avis de course. Nombre d'inscrits limité à 100 bateaux.

Le skipper s'engage à respecter les règlements de l'ISAF, de la FFV, de l'Avis de course joint et des instructions de course qui seront données le vendredi 30 avril 2010.

Par ailleurs, ne désirant pas que, pendant la durée du Grand Prix de St Cast Le Télégramme, une utilisation commerciale anormale soit faite de l'image de son bateau ou du nom de celui-ci, en particulier s'il s'agit d'une marque commerciale, il demande au Télégramme et au CNSC de prendre toutes dispositions à cette fin, et il les charge, par avance, d'engager toutes actions en cas de constatation d'abus dans ce domaine. Enfin, le skipper et éventuellement son ou ses sponsors s'engagent à ne pas exploiter, à des fins commerciales, le Grand Prix de St Cast Le Télégramme, pendant la durée, et sur les lieux de la manifestation, sans accord préalable des organisateurs. Le skipper et son équipage, le sponsor, le propriétaire du bateau autorisent les organisateurs à utiliser gratuitement, sur tous supports, les images qui pourraient être faites durant la manifestation.

J'accepte de recevoir par e-mail des informations sur le Grand Prix de Stt Cast Le Télégramme et sur les services Le Télégramme.

Conformément à la loi du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant en écrivant à l'adresse suivante : Centre Nautique – Le Port – 22380 ST CAST ou auprès du Télégramme, BP67243 – 29672 MORLAIX CEDEX

### Mode de règlement (à l'ordre du CNSC), à joindre obligatoirement à l'inscription.

Montant en euros

(selon longueur du bateau)

Chèque bancaire n° \_\_\_\_\_

Espèce \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature du skipper

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)